

17 Bis rue de la Mairie 50330 VICQ-SUR-MER Tél : 02.33.54.31.96 Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

## ARRETE DE VOIRIE PORTANT AUTORISATION DE VENTE AU DEBALLAGE

A2025-060

## Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 2212-2 et suivants;

Vu la loi du 25 juin 1841 complétée par celle du 30 décembre 1906 relative aux ventes au déballage;

Vu le décret no 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret no 89-690 du 22 septembre 1969;

Vu l'arrêté préfectoral n°44-2020 du 31 mars 2020 interdisant l'accès au littoral;

Considérant la demande de vente au déballage pour un vide-maison par M. DAVOUS Bernard, au 1 rue des Fermes 50330 Vicq-sur-mer, le 15 et 16 août 2025 de 9h à 18h ;

## ARRÊTÉ

**Article 1**: L'autorisation sollicitée par M. DAVOUS Bernard lui est accordée pour organiser un vide-maison, au 1 rue des Fermes 50330 Vicq-sur-mer, le 15 et 16 août 2025 de 9h à 18h.

Article 2 : Pendant la durée de cette vente, il est interdit à M. DAVOUS Bernard de recevoir dans le lieu où il organise son vide-maison, des marchandises différentes de meubles, vaisselle, bibelots, petits et grands outillages, jardinage, pêche, cabanes lapin, vêtements, chaussures.

Article 3 : Le présent arrêté qui sera notifié à M. DAVOUS Bernard sera affiché par ses soins, sur les lieux de la vente.

Article 4 : Le Maire de Vicq sur Mer et Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 23 juillet 2025

Le Maire
Dominique HAUCHECORNE